

Planification prévisionnelle - rythme de conduite 2024

Semaines	Janvier					Février				Mars				Avril					Mai				Juin				Juillet					Août					Septembre				Octobre				Novembre				Décembre			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52
Vacances scolaires																																																				
Jours fériés																																																				
Politique																																																				
Conseil intercommunal																																																				
Comité de direction																																																				
Bureau du Comité de direction																																																				
Délégation du personnel et événements																																																				
Réflexions stratégiques																																																				
Révision des Statuts de l'association																																																				
a. Organes (art.9)																																																				
b. Composition (art. 10 - 19)																																																				
c. Capital (art. 27)																																																				
d. Biens immobiliers (art. 28)																																																				
e. Répartition des charges entre les communes (art. 34)																																																				
- Présentation au CD																																																				
- Présentation aux Municipalités, puis consultation																																																				
- Présentation au Conseil Intercommunal																																																				
- Avant-projet de modification dans les Municipalités																																																				
- Consultation et rapport des CCC																																																				
- Préavis de modification des statuts au CD																																																				
- Consultation et rapport de la CCI, puis vote par le CI																																																				
- Dépôt du préavis dans les Municipalités																																																				
- Votes des CC, puis communication au CI																																																				
- Approbation par le Conseil d'Etat																																																				
Révision du Statut du personnel																																																				
Révision du Règlement général de police																																																				